

Arrêté du 15 avril 2022

**Portant nomination d'un fonctionnaire en qualité de régisseur d'avances et de recettes par intérim
auprès de la direction territoriale de la protection judiciaire de la jeunesse du Limousin**

NOR : JUSF2211926A

Le garde des sceaux, ministre de la justice,

Vu le décret n° 2019-798 du 26 juillet 2019 relatif aux régies de recettes et d'avances des organismes publics ;

Vu l'arrêté du 30 décembre 2008 portant nomination de fonctionnaires auprès des services déconcentrés de la protection judiciaire de la jeunesse ;

Vu l'arrêté du 19 août 2011 portant modification de l'arrêté du 10 décembre 2003 portant institution de régies d'avances et de recettes auprès des services déconcentrés de la protection judiciaire de la jeunesse ;

Vu l'arrêté du 14 janvier 2021 habilitant le garde des sceaux, ministre de la justice, à créer des régies d'avances et de recettes auprès des services déconcentrés de la direction de la protection judiciaire de la jeunesse ;

Considérant le courrier du 15 avril 2022 de Madame Mathilde GUIRA-BOYER, valant acceptation de la fonction de régisseuse d'avances et de recettes par intérim ; et de l'avis favorable datant du 11 mars 2022 de Madame Isabelle GODARD, directrice territoriale de la protection judiciaire de la jeunesse du Limousin ;

Vu l'agrément du comptable public assignataire ;

Arrête :

Article 1^{er}

Madame Mathilde GUIRA-BOYER est nommée régisseuse d'avances et de recettes par intérim auprès de la direction territoriale de la protection judiciaire de la jeunesse du Limousin, pour une durée de deux mois du 01 mars au 30 avril 2022.

Article 2

Compte tenu du montant de l'avance fixé à 12 000 €, le montant du cautionnement imposé à Madame Mathilde GUIRA-BOYER est fixé à 1 220 €.

Article 3

La directrice de la protection judiciaire de la jeunesse et le directeur interrégional de la protection judiciaire de la jeunesse Sud-Ouest sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de la justice.

Fait le

Adjoint au chef du bureau de la synthèse

15 AVR. 2022

Vincent BOUZRAR

V